

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE FACE A LA MER CAROLLES PLAGE – JULLOUVILLE SUD



2020



2024



ASA Face à la Mer Carolles plage - Jullouville sud
Arrêté n° 18-69-kb du 26 février 2018
Mairie Jullouville 50610

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 10 AOÛT 2024

**L'espoir de 2010 est devenu réalité
en 2024**



Ordre du jour

- Election du président, du secrétaire, de séance et de 2 scrutateurs = **1^{ère} résolution**
- Election des membres du syndicat = **2^{ème} résolution**
- Rapport moral 2023-24
- Rapport financier, quitus de l'exercice 2023 = **3^{ème} résolution**
- Changement nomenclature budgétaire M57 = **4^{ème} résolution**
- Encours budget 2024
- Point de situation subventions
- Budget prévisionnel et redevance 2025 = **5^{ème} résolution**
- Délégation de pouvoir – Prêt complémentaire = **6^{ème} résolution**
- Projet d'escalier = **7^{ème} résolution**
- Questions diverses

Quorum

- **Nombre de membres inscrits :**
 - **111 = 170 voix**
- **Nombre de membres présents :**
 - **39/60 voix**
- **Nombre de membres représentés :**
 - **21/35 voix**
- **TOTAL des voix quorum :**
 - **60 membres présents et représentés**
 - **95 voix**

Désignations séance AG 2023

1^{ère} résolution :

L'assemblée des propriétaires **vote**, à l'unanimité,
les désignations suivantes :

- Président de séance :
 - *GHASARIAN Philippe*

- Secrétaire de séance :
 - *HOLMAN Edouard*

- Deux scrutateurs :
 - *LEMARCHAND Serge*
 - *ORVAIN Pierre*

Election des membres du syndicat

Membres sortants rééligibles :

- **Monsieur DURAND Alain – suppléant**
- **Monsieur GHASARIAN Philippe – titulaire (Président)**
- **Monsieur HOLMAN Edouard – titulaire (Secrétaire adjoint)**
- **Monsieur LAINÉ Hervé – titulaire (Secrétaire)**
- **Monsieur LANSEL Denis – titulaire**
- **Monsieur LEMARCHAND Serge – suppléant**
- **Monsieur ORVAIN Pierre – titulaire (Vice-président)**
- **Monsieur TALBOT Maurice – titulaire**

Membre candidat :

- **Monsieur LEGER Patrick – suppléant**

Election du syndicat

2^{ème} résolution :

L'assemblée générale **vote**, à l'unanimité, la constitution du syndicat suivante :

Membres titulaires

- GHASARIAN Philippe
- HOLMAN Edouard
- LAINÉ Hervé
- LANSEL Denis
- TALBOT Maurice
- ORVAIN Pierre

Membres suppléants

- DURAND Alain
- LEGER Patrick
- LEMARCHAND Serge

Rapport moral 2023-24

L'année 2023 est l'aboutissement d'une procédure de 13 ans.

Les travaux d'enrochement ont débuté en octobre 2023 pour s'achever en décembre 2023. La pose des ganivelles a été achevée en janvier 2024.

La prestation de plantation des mielles a eu lieu en mars 2024.

Le nettoyage de la plage (épierrement) a été effectué en avril 2024.

Les demandes de subventions (Communes et Granville Terre et Mer) ont été déposées en décembre 2023. Les 3 collectivités ont répondu favorablement mais les montants sont financièrement limités et inférieures à nos espoirs.

L'ouvrage de défense contre la mer est opérationnel.

Le recul du trait de côte est stoppé.

Bilan financier 2023

Fonctionnement

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- Redevances 2023	13 000,00 €	- Informatique (services)	498,07 €
		- Annonces légales	9 344,02 €
		- Formation M57	708,00 €
		- Charges comptabilité	600,00 €
		- Frais bancaires	750,00 €
		- Divers	239,96 €
Total ressources	13 000,00 €	Total dépenses	12 140,05 €
		- Résultat	859,95 €

Bilan financier 2023

Investissement

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- <u>Apport résultats 2022</u>	<u>5 568,24 €</u>	- Maîtrise d'œuvre	12 186,00 €
- Prêts bancaires	626 706,90 €	- Travaux	621 868,50 €
- Remb. avance	35 580,66 €	- Avance forfaitaire	35 580,66 €
Total ressources	667 855,80 €	Total dépenses	669 635,16 €
- Reste dû		- Résultat	-1 779,36 €

Résultat exercice budget 2023 : - 919,41 €

Résultat clôture exercice 2023 : 28 027,10 €

Pm : Résultat clôture budget 2022 ASA : 34 514,75 €

ASA Face à la Mer Carolles plage - Jullouville sud

Arrêté n° 18-69-kb du 26 février 2018

Mairie Jullouville 50610

Quitus comptabilité 2023

3^{ème} résolution :

L'assemblée des propriétaires

Approuve, à l'unanimité,

le quitus de la comptabilité 2023 :

Changement de nomenclature budgétaire M57

4^{ème} résolution :

L'assemblée des propriétaires,

Vote, à l'unanimité,

**le changement de nomenclature budgétaire
M57**

Encours Budget 2024

Fonctionnement

Ressources fonctionnement	Montant	Dépenses	Montant
- Redevances 2024	63 000,00 €	- Services informatiques - Redevance DPM - Intérêts bancaires	634,48 € 70,00 € 4 422,50 €
Total ressources	63 000, 00 €	Dépenses en cours Dépenses prévisionnelles	5 126,98 € 10 523,75 €
	61 979,00 € 1021,00 €	Résultat en cours Résultat prévisionnel	56 852,02 € 47 349,27 €

Encours Budget 2024

Investissement

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
- <u>Apport résultats 2023</u>	<u>7 347,60 €</u>	- SETEC (MOE)	5 376,00 €
-Prêt bancaire	123 293,10 €	- Travaux	99 864,17 €
Total ressources	130 640,70 €	Dépense en cours	105 240,17 €
		Dépenses prévisionnelles	13 750,00 €
	130 640,70 €	Solde en cours	25 400,53 €
		Solde prévisionnel	11 650,53 €

Situation août Budget 2024 : 82 252,55 €

Clôture prévisionnelle 2024 : 58 999,80 €

Point de situation subventions

Carolles

- Accord de principe limité à la capacité budgétaire. Le montant sera défini au budget communal 2025

Jullouville

- Accord de principe, environ 16 000 €

Granville (GTM)

- Accord formel, 5 000 €

Département

- A demander (octobre 2024)

Projets d'escalier accès plage

- **3 projets ont été chiffrés :**
 - **Accès temporaire pour été 2024 (3 mois)**
(soumis à la commune qui n'a pas donné suite)
 - **4 695 €**
 - **Escalier métallique**
 - **Version inox : 23 280 €**
 - **Version acier galvanisé : 15 480 €**
 - **Escalier béton**
 - **22 000 €**

Budget prévisionnel 2025

Fonctionnement

Ressources fonctionnement	Montant	Dépenses	Montant
- Apport résultat 2024	44 000,00 €	- Informatique (services)	1 000,00 €
- Redevances 2025	63 000,00 €	- Comptabilité	1 000,00 €
- Subventions publiques	30 000,00 €	- Intérêts / prêts	37 000,00 €
		- Frais aléa entretien	5 000,00 €
Total ressources	137 000,00 €	Total dépenses	44 000,00 €
		Solde positif	93 000,00 €

Budget prévisionnel 2025

Investissement

Ressources	Montant	Dépenses	Montant
		- Remboursement capital prêt	70 000,00 €
		- Travaux escalier	22 000,00 €
		- Informatique	1 000,00 €
Total ressources		Total dépenses	93 000,00 €
		Solde négatif	- 93 000,00 €

Résultat exercice budget 2025 : 0,00 €

Prévision clôture exercice 2025 : 14 999,80 €

Vote Budget prévisionnel 2025

5^{ème} résolution :

L'assemblée des propriétaires,

Vote, à l'unanimité,

l'approbation du budget financier 2025, selon les modalités de **4^{ème} résolution** et la délégation au syndicat du vote du budget financier 2025 et des décisions modificatives dans la limite des cotisations approuvées par l'AG :

Dépenses : 137 000 €

Redevances 2025 : 63 000 €

Rappel répartition des coûts

La répartition des dépenses a été présentée en AG des copropriétés en 2011 :

Appel de fonds

- ✓ Fonctionnement = cotisation commune votée en AG
- ✓ Investissement = clés tantièmes généraux détenus par chaque membre après répartition :
 - 43 % à charge de la résidence de La Mer
 - Clé de calcul la Mer : dépenses x 43% / 1 000 x tantièmes détenus
 - 57 % à charge de la résidence de La Plage
 - Clé de calcul La Plage : dépenses x 57% / 4 924 x tantièmes détenus



Secteur Public

ASA FACE MER CAROLLES JULLOUVILLE

PROJET

Objet : INVESTISSEMENTS 2024

Montant : 150 000 €

PROPOSITION DE FINANCEMENT

PRÊT A TAUX FIXE AVEC AMORTISSEMENT DU CAPITAL CONSTANT

Avantage : Sécurité : Vos échéances sont garanties sur toute la durée du prêt.

CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

Montant : 150 000 €

Durées : 10, 12 ou 15 ans

	10 ans		12 ans		15 ans	
Périodicité :	Annuelle	Trimestrielle	Annuelle	Trimestrielle	Annuelle	Trimestrielle
Taux fixe proportionnel :	3,88%	3,82%	3,95%	3,89%	4,04%	3,98%
Échéance maximum :	20 820,00 €	5 182,50 €	18 425,00 €	4 583,75 €	16 080,00 €	3 992,50 €
Échéance minimum :	15 582,00 €	3 785,81 €	12 993,75 €	3 155,39 €	10 404,00 €	2 524,88 €
Total des frais financiers :	32 010,00 €	29 366,25 €	38 512,50 €	35 739,38 €	48 480,00 €	45 521,25 €

Échéance : Payable à terme échu à la date de votre choix en fonction de l'index de votre choix

Périodicité des échéances : Annuelle, Semestrielle, Trimestrielle, Mensuelle

Amortissement : Constant avec des échéances dégressives

Calcul des intérêts : sur la base d'une année de 360 jours rapporté à une année de 360 jours
sur la base d'un trimestre de 90 jours rapporté à une année de 360 jours

Commission d'engagement : 150 €

Frais de dossier : Exonération

Classification GISSLER : 1A

Remboursement anticipé : Possible totalement ou partiellement à chaque date d'échéance.
Préavis d'un mois maximum moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Délai de versement : 2 jours ouvrés au minimum à réception de la demande de déblocage

Versement des fonds : possible en 4 fois jusqu'au 04/12/2024

VALIDITE DE LA PROPOSITION

Proposition de financement valable du 06 août 2024 au 21 août 2024

Délégation prêt bancaire

6^{ème} résolution :

L'assemblée des propriétaires,

Vote, à l'unanimité,

l'offres de financement bancaire de la Caisse d'Epargne :

- **150 000,00 € ; durée 10 ans ; Taux fixe 3,82% ; Amortissement capital constant ; Trimestriel**
- **L'assemblée demande au syndicat de solliciter un regroupement des deux prêts 10 ans, ainsi souscrits, si conditions favorables.**

Projets d'escalier accès plage

7^{ème} résolution :

L'assemblée des propriétaires,

Vote, à l'unanimité,

La réalisation d'un escalier béton d'accès à la plage, pour un montant maximum de 22 000 €, implanté au droit du Crâpeux, côté Jullouville.

À la suite de l'intervention du Maire de Jullouville, l'assemblée demande que le positionnement soit ramené en face de la servitude d'accès, face à l'avenue des Hérons.

Divers

- **Communication interne = existence d'un Blog d'informations ASA : (Abonnez-vous !)**
 - **www.asa-fmcj.com**
- **Appels de fonds (Trésor Public) – Titres de recette**
- **Obligation des propriétaires à informer l'ASA en cas de mutation ou démembrement de propriété**
- **Contact mail : fmcj@live.fr**

Signatures

➤ **Le président de séance :**

➤ **GHASARIAN Philippe**

➤ **Le secrétaire de séance :**

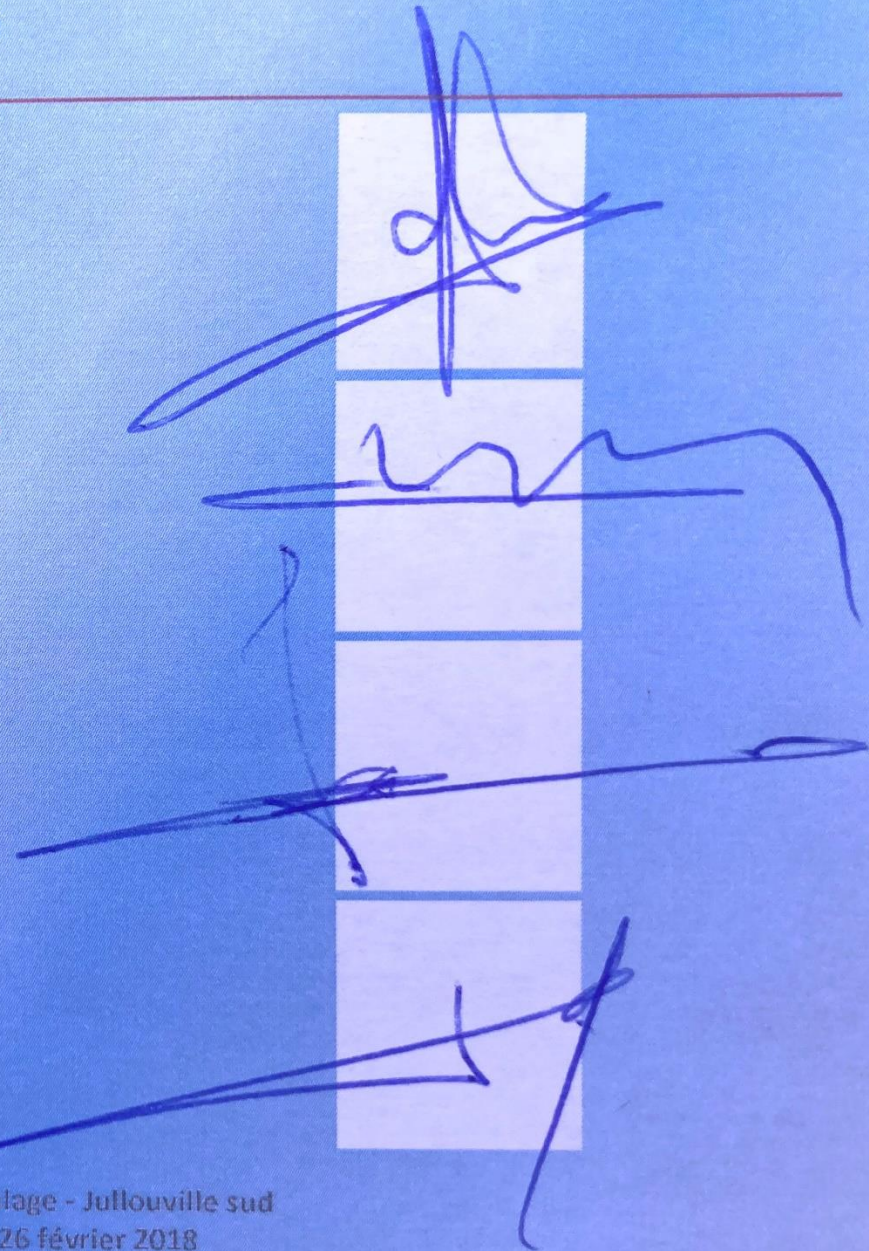
➤ **HOLMAN Edouard**

➤ **Scrutateur 1 :**

➤ **LEMARCHAND Serge**

➤ **Scrutateur 2 :**

➤ **ORVAIN Pierre**



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE FACE A LA MER CAROLLES PLAGE – JULLOUVILLE SUD

Inauguration de notre digue :

- **10 août 2024 : 18h30**

